

Communiqué

Les Canadiens bénéficieront de l'initiative fédérale de modernisation de la *Loi sur les produits dangereux* et de la *Loi sur les aliments et drogues*

Ottawa, le 8 avril 2008 – Selon l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS), les consommateurs canadiens profiteront d'une transparence et d'une responsabilisation accrues ainsi que d'un meilleur accès aux produits et aux marques grâce aux modifications législatives déposées aujourd'hui à la Chambre des communes par le gouvernement fédéral.

« En modernisant la *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi sur les aliments et drogues*, ainsi qu'en consolidant le cadre actuel de réglementation, le premier ministre Harper et le ministre de la Santé Tony Clement ont franchi une étape importante du Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation du gouvernement », a déclaré la présidente de l'ACPCS, M^{me} Shannon Coombs.

Un des éléments clés du plan d'action du gouvernement est l'amélioration de l'information à la disposition des consommateurs et des décisionnaires. Le lancement, le 2 avril 2008, de l'initiative de l'Association, visant à communiquer aux consommateurs des renseignements sur les ingrédients, contribue à la concrétisation de ce plan.

« L'ACPCS et ses entreprises membres sont déterminées à fournir aux consommateurs des renseignements pertinents sur les ingrédients de leurs produits, qui offrent aux Canadiens de nombreux avantages », précise M^{me} Coombs.

« Nous accueillons favorablement cette initiative fédérale et avons hâte de travailler avec le gouvernement fédéral, en 2008, dans le cadre de cet important projet.

« Ces mesures législatives indispensables protègent les Canadiens, une autre des priorités des entreprises membres de l'ACPCS, qui sont des chefs de file lorsqu'il s'agit d'utiliser de façon responsable les produits chimiques pour la fabrication de produits sûrs et avantageux pour les consommateurs et les établissements au Canada. »

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M^{me} Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, 613-232-6616, poste 18, coombss@ccspa.org.

L'ACPCS est une association professionnelle nationale représentant les fabricants de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements au Canada. Elle a pour mission de renforcer la capacité des entreprises membres de mener leurs affaires équitablement, efficacement et en respectant les règles de l'éthique. Pour cela, l'Association favorise la coopération dans l'industrie et elle donne une voix nationale à ses membres pour communiquer et créer d'efficaces partenariats avec les gouvernements, d'autres intervenants et le grand public.